

Association Romande
pour la Certification des Forêts ARCF



Rapport annuel 2016



La marque de la
gestion forestière
responsable



Promouvoir la gestion durable
de la forêt
www.pefc.ch

RAPPORT ANNUEL 2016
de l'Association Romande de Certification des Forêts (ARCF)

TABLE DES MATIERES

Table des matières

1.	MEMBRES DE L'ARCF ET MEMBRES DU GROUPE DE CERTIFICATION	3
1.1.	MEMBRES DE L'ARCF	3
1.2.	PROPRIETAIRES CERTIFIES, MEMBRES DU GROUPE DE CERTIFICATION	3
2.	ORGANES ET ADMINISTRATION.....	3
2.1.	GESTION DE L'ARCF	3
2.2	COMITE DIRECTEUR 2016.....	3
2.3	ASSEMBLEE GENERALE.....	4
2.4	VERIFICATEURS DE COMPTES	5
3.	RAPPORT D'ACTIVITES 2016	5
3.1	INTRODUCTION	5
3.2	ACTIVITES GENERALES DE L'ARCF.....	5
3.3	LABELS.....	5
3.3.1	<i>FSC 6</i>	
3.3.2	<i>PEFC</i>	6
3.3.3	<i>Certificat d'origine bois Suisse (COBS)</i>	6
3.4	AUDITS EXTERNES	7
3.5	AUDITS INTERNES	7
3.6	LE GROUPE SUISSE DE CERTIFICATION SE CONCRETISE.....	8
3.7	FSC IGI	8
4.	COMPTES 2016	9
5.	BUDGET 2017.....	9
6.	CONCLUSION.....	9

R A P P O R T A N N U E L 2 0 1 6

de l'Association Romande pour la Certification des Forêts

1. Membres de l'ARCF et membres du groupe de certification

1.1. Membres de l'ARCF

En 2016, l'Association Romande pour la Certification des Forêts a accueilli un nouveau membre : Forêt Fribourg. L'association compte désormais les six membres suivants:

- La Forestière
- ForêtNeuchâtel (anciennement AFN)
- ForêtFribourg (anciennement AFEF)
- ForêtJura
- Forêt Valais/Walliser Wald
- Association des Propriétaires de Forêts de Veyrier (APFV)

1.2. Propriétaires certifiés, membres du groupe de certification

L'ARCF regroupe environ 500 propriétaires forestiers certifiés FSC et PEFC répartis sur les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura et Genève. La surface certifiée est de 113'283 ha. En 2016, un propriétaire privé a démissionné et cinq nouvelles unités ont rejoint le groupe de certification de l'ARCF.

2. Organes et administration

2.1. Gestion de l'ARCF

Il n'y a pas eu de changement dans la gestion de l'ARCF en 2016. Christina Giesch, directrice de Forêt Valais, est coordinatrice de l'ARCF et Didier Wuarchoz est le président de l'association.

2.2 Comité directeur 2016

Le comité directeur se composait en 2016 des membres suivants :

- Wuarchoz Didier; président
- Adatte Didier, vice-président
- Wenger Jean, secrétaire
- Beer Roger (remplace Fouvy Patrick)

- Dubois Jean-Luc
- Giesch Christina, coordinatrice (voix consultative)

Le comité s'est réuni à trois reprises, les 2 février, 28 avril et 21 octobre.

Le comité directeur s'est occupé des affaires courantes telles que :

- Préparation du budget
- Tenue des comptes
- Analyse des audits passés
- Préparation des audits futurs
- Organisation des audits internes
- L'admission de futurs membres (AFEF)
- Suivi des normes des labels FSC et PEFC.
- Clé de répartition
- Demandes de nouvelles adhésions au groupe de certification

Il s'est en outre occupé des tâches particulières comme :

- Recherche d'un nouvel organe de certification
- Demande d'offre groupée avec les autres groupes de certification
- Discussions en vue de la création d'un groupe suisse

2.3 Assemblée générale

La 4^{ème} Assemblée générale s'est tenue le 28 avril 2016 à Yverdon-les-Bains.

Etaient présents à l'assemblée :

- « La Forestière » représentée par Crisinel Jean-Philippe et Wuarchoz Didier ;
- « ForêtNeuchâtel », représentée par Joss Nicolas et Wenger Jean ;
- « ForêtJura » représentée par Adatte Didier;
- « Associations des Propriétaires de Forêts sur le territoire genevois », représentée par Poget Philippe et Beer Roger.
- « ForêtFribourg », représenté par Buchs Henri
- Giesch Christina, coordinatrice (voix consultative).

Etaient excusés à l'assemblée :

Monsieur Patrick Fouvy, inspecteur cantonal de la république et canton de Genève

Messieurs Dubois Jean-Luc et François Rouiller, représentants de Forêt Valais.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le budget 2016, les comptes 2015, le rapport annuel 2015, ainsi que le rapport des contrôleurs des comptes. L'assemblée prend note des résultats des audits, ainsi que de la création et la possibilité de commander des panneaux de certification.

2.4 Vérificateurs de comptes

Les personnes suivantes ont été (ré)élues en qualité de vérificateurs des comptes :

- Poget Philippe (GE)
- Crisinel Jean-Philippe (VD)
- Joss Nicolas en qualité de suppléant (NE)

3. Rapport d'activités 2016

3.1 Introduction

Durant l'année 2016, les activités ont été marquées par l'annonce par la SGS de l'augmentation des tarifs de certification ainsi que par la recherche d'alternatives qui a suivi. De plus, les affaires courantes (les audits de surveillance, par l'établissement du budget, par l'adaptation du manuel et la gestion des audits internes) ont été traitées.

3.2 Activités générales de l'ARCF

L'ARCF s'est engagée dans différentes actions en 2016, notamment :

- La participation aux réunions en vue de la création d'un groupe de certification suisse, nommé « Artus »;
- La mise à jour permanente de la base de données des membres, des stakeholders, des gardes forestiers et des mesures correctives;
- La mise à jour du manuel et de ses annexes ;
- Le suivi des mesures correctives;
- Le conseil aux propriétaires lors des audits externes ;
- L'organisation et la réalisation des audits internes ;

3.3 Labels

Pour rappel, l'ARCF permet à ses membres la certification de la gestion de leurs forêts selon les labels FSC et PEFC. De plus, l'ARCF promeut, dans la mesure de ses moyens, l'utilisation du label COBS.

3.3.1 FSC

FSC est une marque enregistrée et protégée par FSC – International. L'ARCF bénéficie du droit d'utilisation en tenant compte des normes FSC pour l'utilisation des logos FSC-STD-50-001 (mini-guide FSC-SECR-0002).

Le logo FSC, les lettres FSC et la dénomination 'Forest Stewardship Council' sont des marques déposées et sont soumises à des règles strictes d'utilisation.

Tous les membres du groupe certifiés ont le droit de communiquer publiquement leur certification. Ils ont un droit d'utilisation de la marque FSC de l'ARCF pour la commercialisation de leurs produits, ainsi que dans le cadre de leur politique de publicité, de marketing et de relations publiques.

3.3.2 PEFC

PEFC est une marque enregistrée et protégée par le Conseil PEFC. L'ARCF bénéficie du droit d'utilisation.

Tous les membres du groupe certifié ont un droit d'utilisation de la marque PEFC de l'ARCF pour la commercialisation de leurs produits, ainsi que dans le cadre de leur politique de publicité, de marketing et de relations publiques.

3.3.3 Certificat d'origine bois Suisse (COBS)

L'Association Romande pour la Certification des Forêts fait également, dans la mesure du possible, la promotion du « Certificat d'Origine Bois Suisse » (COBS).

Ce certificat, édicté par Lignum Suisse, atteste la provenance suisse du bois. Ce label promeut la haute qualité du bois suisse de par sa gestion durable des forêts. Il permet de communiquer les valeurs positives liées au bois indigène dans les domaines des caractéristiques des produits, des méthodes de production, de l'environnement et des conditions cadres générales. Il peut être apposé aussi bien sur le produit que sur les documents d'accompagnement. Tous les bois exploités dans les forêts suisses peuvent obtenir le certificat.

3.4 Audits externes

Les audits de surveillance SGS ont eu lieu entre mai et septembre 2016. En tout onze unités ont été visitées :

- Triage de Veyrier (GE)
- Triage du Val Terbi (JU)
- Triage Les Chênes (JU)
- Triage d'Ajoie-Ouest (JU)
- Triage d'Ecoforêt(VS)
- Triage de Sépey-Mauremont (VD)
- Triage d'Ollon (VD)
- Triage de Savigny-Lutry (VD)
- Triage de Veyron (VD)
- Triage du Signal de Bougy (VD)
- Triage de Montricher (VD)

Les auditeurs ont décelé une non-conformité pour le PEFC et deux non-conformités mineures pour le FSC qui doivent être réglée dans un délai d'un an :

- Indicateur 8.3.2 : du bois non-certifié d'un privé a été mélangé à du bois de feu certifié et vendu comme certifié.
- Indicateur 8.3.3 : un triage a utilisé le mauvais numéro de certification.
- Indicateur 8.3.3 : le reçu du cubage usine contenait le bon numéro de certification, mais pas l'allégation FSC 100%.

Les problèmes de facturation et de logo sont un peu notre talon d'Achille et peuvent mettre en danger l'ensemble du groupe. Nous vous recommandons d'être prudents et de vous renseigner auprès du responsable de certification en cas de doute sur le bon usage du logo et du numéro de certification.

3.5 Audits internes

Les audits internes sont déterminés selon les priorités suivantes :

- Mesures correctives en cours à contrôler
- Soupçons/dénonciations
- De manière aléatoire parmi les unités non visitées récemment.

En 2016, **onze audits** internes ont été effectués dans les triages suivants :

- AGFORS (VD)
- Mollens (VD)
- Ballens, Berolle, Yens (VD)
- Grand Risoud Bise, Bursins, Privés du Chenit (VD)
- Doubs-Plateau (JU)
- Terridoubs (JU)

- Ecoforêt (VS)
- Rochefort (NE)
- Val de Ruz Nord (NE)

Plusieurs mesures d'action correctives mineures ont été retenues, mais aucun problème majeur n'a été constaté.

3.6 Le groupe suisse de certification se concrétise

La SGS a surpris les groupes de certification en annonçant au début de l'été 2015 une hausse de 15% de ses tarifs qui finalement prend effet au 01.01.2017. Dans un premier temps, les groupes de certification ont demandé une offre groupée aux différentes agences de certification, mais il s'est vite avéré que le potentiel d'économie résidait dans la création d'un seul groupe de certification au niveau national. Un projet, dénommé Artus, a été lancé pour en 2016 créer les bases d'un grand groupe de certification au niveau suisse.

Plusieurs séances ont été nécessaires pour dessiner ce futur groupe suisse. La majorité des associations souhaitent garder le contact direct avec leurs membres. Ceci entraîne des frais et rend la structure plus complexe, mais assure une meilleure proximité. Artus a été créé sur le modèle de l'ARCF et intègre nos exigences au niveau de la langue (français) et des labels (maintien du PEFC). Une clé de répartition très précise permet de quantifier le potentiel d'économie par association régionale. Dans un premier temps, l'Association des propriétaires bernois initiera en 2017 le groupe suisse, les autres membres pouvant se joindre au fur et à mesure à ce groupe national.

3.7 FSC IGI

Le FSC a publié en 2015 des IGI (indicateurs génériques internationaux) afin de répondre aux critiques que les différents pays doivent répondre à des exigences différentes pour la certification. En Suisse, le Standard Development Group (comprendre : le groupe qui développe le standard FSC de son pays) est coordonné par Karl Büchel et composé de Markus Ulber/Pro Natura et de Christa Glauser/Bird Life pour la chambre écologique, Patrik Fouvy/FSC et Patrik Hofer/ASF pour la chambre sociale ainsi que de Urban Brüttsch/ForêtSuisse et de Christina Giesch/ForêtValais pour la chambre économique. Le standard suisse a été mis en consultation en 2016. L'ARCF l'a minutieusement étudié lors de deux séances et a rendu un avis circonstancié. Certes ce nouveau standard amènera sans doute une uniformisation des exigences, mais celles-ci deviennent malheureusement également plus administratives et chronophages.

4. Comptes 2016

Les comptes de l'exercice 2016 clôturent avec un bénéfice de 1'800.-

Le montant des charges s'élève à 52'545,78 francs et des produits à hauteur de 4'345,78 francs.

5. Budget 2017

Le budget 2017 prévoit dans les charges un montant de CHF 53'700.-.

Le total des produits budgétisés se monte à Fr. 55'500.-. Un bénéfice de 1'800 francs est donc attendu de l'exercice 2017.

6. Conclusion

L'ARCF regroupe six cantons, plus de 500 propriétaires et 113'000 ha de forêts certifiées dans cinq cantons. C'est un des deux plus grands groupes de certification en Suisse. Nous pouvons nous féliciter d'une excellente collaboration entre les différents cantons. Elle est essentielle pour traverser ces turbulences que traverse en ce moment la certification. Le comité de l'ARCF continuera de défendre les intérêts de ces membres avec vigueur et conviction afin de pérenniser la certification forestière.

Pour terminer, nous tenons à remercier nos membres ainsi que tous les acteurs des milieux de la forêt et du bois qui contribuent au succès de la certification en Suisse romande.

Sion, juin 2017

La coordinatrice